

REPONSE DE MONSIEUR PAUL GIACOBBI
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR
MELLE JOSEPHA GIACOMETTI
AU NOM DU GROUPE CORSICA LIBERA

OGGETTU : Dumanda a Bocca : Creazione di un « Scagnu prezzu è putere di cumprà »

Madame la Conseillère,

Je vous remercie de cette question qui avait déjà été soulevée par votre collègue Monsieur STEFANI en juillet dernier. Je partage tout comme vous les plus vives inquiétudes sur les conséquences de la cherté de la vie en Corse pour nos compatriotes, et plus particulièrement les plus défavorisés.

Je suis intervenu de nombreuses fois à la tribune de l'Assemblée nationale sur la défense du pouvoir d'achat des salariés en Corse.

Comme vous le savez les domaines d'intervention de la CTC, en la matière sont minces depuis que la libération des prix est effective.

Aussi, j'ai pris la décision de saisir la commission présidée par notre collègue Pierre CHAUBON, pour que dans les domaines précis que vous évoquez et notamment les très fortes disparités entre le panier de consommation d'un ménage vivant dans l'île et celui d'un ménage continentale, elle mène une réflexion et revienne vers notre assemblée avec des propositions précises. Je demande également à la commission des finances de réfléchir à la mise en place très rapide de cet

observatoire de la cherté de la vie, à la composition plurielle abordée dans votre question.

Enfin, je vais demander à Monsieur le Préfet de Corse qu'il organise sous réserve de l'accord des différents participants évoqués une vaste concertation des salaires en Corse.

Je vous remercie.